

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue en huis clos, en la salle de l'hôtel de ville, le lundi le 14 décembre 2020 à 19h30, à laquelle assistaient les conseillères Ana Rosa Mariscal et Solange Richard ainsi que les conseillers Mario Leclerc, Daniel Pelletier, Alain Beaudin et Gaétan Graveline sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Bureau.

Étaient également présents madame Manon Anctil ainsi que messieurs Benjamin Désourdy, Guy Arcand et Carlo Fleury.

À 19h30, madame la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

Les sujets de discussion mentionnés à l'avis de convocation sont les suivants :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation des déboursés et dépôt de la liste des dépenses préautorisées durant la période du 27 novembre au 10 décembre 2020.
4. Adoption des règlements :
 - a) Adoption du règlement no 422-2020 - *Règlement concernant le contrôle et la garde responsable des animaux* ;
 - b) Adoption du règlement no 423-2020 - *Règlement concernant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires* ;
5. Avis de motion :
 - a) Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement relatif à l'imposition de la taxe foncière générale pour l'année 2021 ;
 - b) Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement de compensation pour le service de cueillette, de traitement et de disposition des matières résiduelles et des matières recyclables et organiques pour l'année 2021 ;
 - c) Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement de compensation pour le service d'aqueduc pour l'année 2021 ;
 - d) Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations.
6. Comité d'accueil – Nouveaux arrivants.
7. Période de questions par les contribuables :

Durée maximale : 30 minutes
L'intervenant doit s'identifier et son droit de parole est limité à 5 minutes.
8. Clôture et levée de la séance.

301-14-12-2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Mario Leclerc
Appuyé par le conseiller Alain Beaudin

Il est proposé par le conseiller Gaétan Graveline
Appuyé par le conseiller Mario Leclerc

Et résolu :

Qu'un règlement de ce conseil, portant le numéro 422-2020 et intitulé « *Règlement concernant le contrôle et la garde responsable des animaux* », soit, et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

305-14-12-2020

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 423-2020 - RÈGLEMENT CONCERNANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Considérant que conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, un projet de ce règlement a été présenté et un avis de motion a été donné à la séance ordinaire de ce conseil, tenue le 7 décembre 2020 ;

Considérant que le greffier par intérim a mentionné l'objet, la portée et le coût de ce règlement.

En conséquence :

Il est proposé par la conseillère Ana Rosa Mariscal
Appuyé par la conseillère Solange Richard

Et résolu :

Qu'un règlement de ce conseil, portant le numéro 423-2020 et intitulé « *Règlement concernant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires* », soit, et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

306-14-12-2020

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT RELATIF À L'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2021

Madame la conseillère Solange Richard donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption, à une prochaine séance du conseil, un règlement relatif à l'imposition de la taxe foncière générale pour l'année 2021 et procède au dépôt du projet de ce règlement.

307-14-12-2020

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT DE COMPENSATION POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE, DE TRAITEMENT ET DE DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur le conseiller Mario Leclerc donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption, à une prochaine séance du conseil, un règlement de compensation pour le service de cueillette, de traitement et de disposition des matières résiduelles et des matières recyclables et organiques pour l'année 2021 et procède au dépôt du projet de ce règlement.

308-14-12-2020

**AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT DE
COMPENSATION POUR LE SERVICE D'AQUEDUC POUR L'ANNÉE 2021**

Monsieur le conseiller Alain Beaudin donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption, à une prochaine séance du conseil, un règlement de compensation pour le service d'aqueduc pour l'année 2021 et procède au dépôt du projet de ce règlement.

309-14-12-2020

**AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT SUR
LES MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES
MUNICIPALES ET DES COMPENSATIONS**

Monsieur le conseiller Daniel Pelletier donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption, à une prochaine séance du conseil, un règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations et procède au dépôt du projet de ce règlement.

310-14-12-2020

COMITÉ D'ACCUEIL – NOUVEAUX ARRIVANTS

Considérant que Ville de Windsor accueille de nouveaux résidents en quête d'un milieu de vie de qualité;

Considérant que ces citoyens proviennent de d'autres pays, mais également de d'autres provinces et régions;

Considérant que la Ville de Windsor considère que tous les citoyens et citoyennes doivent être respectés dans sa diversité et se sentir inclus dans son nouveau milieu de vie;

Considérant que la Ville de Windsor souhaite offrir un accueil et un accompagnement à ses nouveaux résidents, qu'ils proviennent du Québec, du Canada ou d'ailleurs, afin de les aider dans leur intégration et ainsi assurer leur rétention;

Considérant que la Ville de Windsor et les Municipalités de Saint-François-Xavier-de-Brompton, Val-Joli sont trois municipalités contiguës qui partagent des activités et des services complémentaires pour l'ensemble des résidents;

Considérant que l'intégration réussie d'un résident l'amène à participer activement au dynamisme de son milieu de vie;

Considérant que la rétention des résidents sur un territoire est liée directement à leur sentiment d'inclusion et d'intégration;

Considérant que l'accueil de nouveaux citoyens par un jumelage avec d'autres citoyens déjà établis constitue une formule gagnante dans plusieurs stratégies d'attraction et de rétention des populations;

Considérant que les Municipalités de Saint-François-Xavier-de-Brompton et de Val-Joli partagent également ce souci d'accueillir et d'intégrer les nouveaux citoyens afin de favoriser leur rétention;

En conséquence :

Il est proposé par le conseillère Solange Richard
Appuyé par le conseiller Alain Beaudin

Et résolu :

Que la Ville de Windsor accepte de participer à la mise en place d'un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants, en collaboration avec les municipalités de Saint-François-Xavier-de-Brompton et Val-Joli ainsi qu'avec toute autre municipalité de la région de Windsor qui démontrerait un intérêt pour la démarche.

Que la Ville de Windsor nomme la conseillère Ana Rosa Mariscal afin de faire partie du comité et voir à assurer une participation et implication citoyenne au sein du comité.

Adoptée à l'unanimité.

Note

Période de questions du public

Aucune question n'a été soumise par le public

311-14-12-2020

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19h40 l'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par le conseiller Mario Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Pelletier

Que la séance soit levée et fermée.

Adoptée à l'unanimité.

Sylvie Bureau, mairesse

Carlo Fleury, greffier par intérim

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires ou extra budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses décrites à l'intérieur de cette résolution sont projetées par le conseil municipal.

Manon Ancil, trésorière